

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 20 AVRIL 2026

Nombre de Membres : Afférents : 11 Présents : 11 Qui ont pris part au vote : 11
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 20 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 14 avril 2026.

Présents : Violette FERNANDES, Maire, Bénédicte PATRY, Madeleine HANQUIEZ, Annick RUFFIER, Vinciane HOLLIER, Yamina KECHIR, Nicolas MILLET, Nicolas ANCLIN, Jean-Claude LEBAS, Bernard CHIVAILLE, Eric FERNANDES

Excusé(s) ayant donné procuration : /

Absents : /

A été nommé(e) secrétaire : Yamina KECHIR

Délibération 2026_0032 Désignation du Délégué suppléant de l'agence Cher ingénierie des territoires (C.I.T)

Considérant le renouvellement des membres du conseil municipal issu des élections du 15 mars 2026 ;

Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire et suppléant de la commune au sein de l'agence Cher Ingénierie Des Territoires (CIT)

Vu la délibération du 1 er avril 2026 indiquant Monsieur Nicolas ANCLIN, délégué titulaire du C.I.T,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne le membre suppléant :

Monsieur Nicolas MILLET

En qualité de représentant suppléant de la commune au sein de l'agence Cher Ingénierie Des Territoires (CIT)

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme :
En mairie, le 20 avril 2026

Le Maire,
Violette FERNANDES



Le Secrétaire de Séance,
Yamina KECHIR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801543-20260423-2026_0032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026